



Pour toutes questions sur le relogement

• Agence Ouest

7 rue Marcel Madoumier, 87170 Limoges

Heures d'ouvertures :

Lundi – mardi – mercredi :
8h30 12h30 / 14h – 17h

Jeudi : 8h30 – 12h30

Vendredi : 8h30 – 12h30 / 14h – 16h

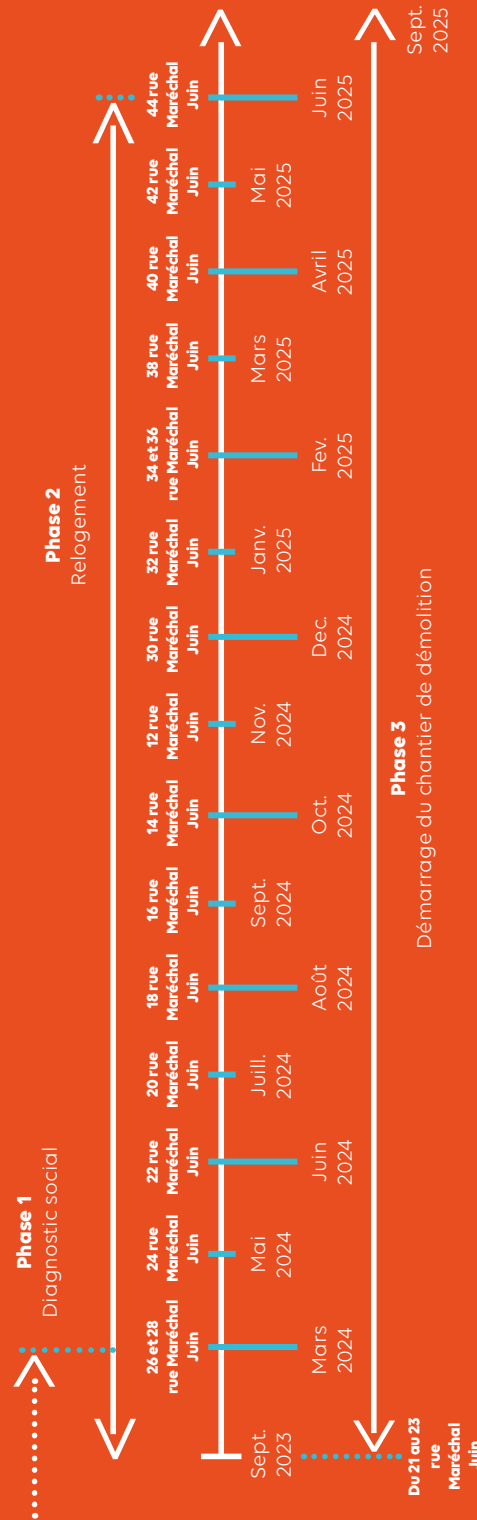
Au programme

→ **Café relogement :** 2^e semestre 2023

- **Mercredi 04 octobre de 9 h 30 à 12 h**
au 5 rue Madoumier, 87100 Limoges,
devant l'agence Ouest
- **Mardi 07 novembre de 16 h à 18 h**
au 54 Rue Maréchal Juin, 87100 Limoges,
devant l'école Joliot Curie



Planning



Améliorons le quotidien au Val de l'Aurence Sud.



Illustrations © Famme Loget





Le renouvellement de l'attractivité du quartier



Un vaste programme de démolition, de rénovation des logements et d'aménagement des espaces publics.

● Démolition :

- 1 partielle du "grand S" du 10 au 44 rue Maréchal Juin
- 2 bâtiment en cours de démolition
- 3 4 5 bâtiments démolis

● Rénovation :

- 1 1 All. Maréchal Lyautey → 2022 - 2024
- 2 2 au 8 rue Maréchal Juin → 2025 - 2028
- 3 7 au 19 rue Maréchal Juin → 2025 - 2028

● Aménagement :

- A réaménagement des **espaces publics** (rues, espace piéton, aire de jeux, ligne de bus et parking public)
- B restructuration du **groupe scolaire Joliot Curie**
- C ouverture sur **le parc du Mas Jambost**, son château (la gentilhommière) et la vallée
- D **aménagements extérieurs** (espaces verts, projet de jardins partagés...)
- E création d'une **nouvelle entrée** sur la ville et le quartier



Quel logement me sera proposé ?

Nous rechercherons un logement adapté à vos ressources et à votre composition familiale. Limoges habitat s'engage à vous proposer jusqu'à 3 logements maximum.

Qui s'occupe de mon déménagement ?

Deux possibilités :

- o Nous prenons entièrement en charge votre déménagement.
- o Vous le gérez vous même et nous vous versons une somme forfaitaire selon la taille de votre logement de départ*.

⚠ Attention

Votre déménagement est pris en charge uniquement si :

- Vous restez locataire de Limoges habitat.
- Vous partez chez un bailleur social sur Limoges Métropole.

*Un plafond maximum est appliqué

